

# Protocole de gestion de situation d'enfant en crise à l'école

sauf si l'intégrité physique de l'enfant ou d'autres personnes est en jeu ; ce n'est pas la solution car l'enfant se sent stigmatisé

**N'appeler ni le 15, ni le 18**

- essayer de rester le plus calme possible, car la violence attise la violence
- ne pas montrer son angoisse ou sa peur, car l'enfant ne va pas se sentir sécurisé, on augmente sa propre angoisse et on entretient sa violence
- posture à adopter : se baisser derrière l'enfant et l'entourer de nos bras, sans le serrer, lui parler à voix douce en lui disant que l'on est là pour s'occuper de lui
- essayer de généraliser le comportement de l'enfant : éviter de dire "tu..." mais "ton comportement là, en ce moment, n'est pas..." ou encore dire "il y a des...qui"

**Attitude vis-à-vis de l'enfant en crise**

**L'enfant en crise**  
*(dans tous les cas, ne jamais rester seul)*

**Gestion de l'enfant en crise**

- si possible l'isoler dans une salle prévue à cet effet (salle avec des coussins, dégagée, dans laquelle l'enfant va pouvoir décharger son agressivité sans danger ni pour lui, ni pour les autres)
- faire appel à une personne tierce désignée si possible à l'avance

**L'après crise**

**Faut-il rappeler que "la violence n'arrive jamais par hasard"?**

- ne pas dénier
- aider l'enfant à verbaliser le : pourquoi il a été violent
- généraliser les comportements : il y a des... qui...
- prévoir la sanction le cas échéant
- ne banaliser aucune violence quelle qu'elle soit pour ne pas favoriser un nouveau passage à l'acte
- s'interroger sur l'opportunité de la rédaction d'une Information Préoccupante (IP) à adresser au Conseil Départemental
- à titre préventif, définir dès la pré-rentree les réponses opérationnelles à mettre en œuvre en cas de situation d'enfant en crise : lieu d'isolement, à qui fait-on appel pour s'occuper de l'enfant en crise (prévoir plusieurs solutions quand cela est possible), qui s'occupe des autres élèves de la classe,...

**Gestion du groupe classe**

- si nécessaire préserver les autres élèves
- si l'enfant en crise a pu être isolé, prendre du temps pour permettre aux autres élèves d'évacuer le stress subi
- si l'école dispose de personnel disponible, une personne désignée s'occupe de l'enfant en crise pendant que l'enseignant reste avec ses élèves
- si l'école ne dispose pas de personnel supplémentaire, prévoir qu'un enseignant s'occupe de l'enfant en crise et que les autres élèves de la classe soient pris en charge par le reste de l'équipe éducative

**Communiquer**

- prévenir toutes les personnes concernées (parents, IEN, médecin scolaire, RASED, enseignant référent, ...)
- avec les partenaires, essayer de "co-construire" les réponses éducatives et/ou pédagogiques ;
- réunir une équipe éducative pour travailler avec la famille, sans lui donner le sentiment qu'on la condamne, qu'on la juge, pour espérer qu'elle veuille nous entendre et travailler avec nous ;
- conserver les courriers, courriels, mots du cahier de liaison reçus ou envoyés et une trace des appels téléphoniques (dans le cahier d'observation par exemple)